

Articulation entre l'enseignement des Langues Vivantes étrangères et régionales et le socle au cycle 2

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/s'exprimer oralement en continu) du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).

En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des **supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques**, culturellement identifiables développe le goût des échanges. Les activités d'écoute et de production se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques.

Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la **construction de la confiance en soi** lorsque la **prise de parole est accompagnée, étayée et respectée**.

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à **faire comprendre d'autres modes de vie**.

En français, le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe permet de mieux ancrer la **représentation du système linguistique** : **comparaisons occasionnelles avec le français**, sur les mots, les ordres des mots, la prononciation.

L'**enseignement des langues vivantes** permet l'**acceptation de l'autre** et alimente l'**acquisition progressive de l'autonomie**.

La rencontre avec la littérature est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant la langue étrangère ou régionale aussi bien que le français (albums bilingues...).

Tous les enseignements concourent à développer le sens de l'**engagement et de l'initiative**, principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d'autres partenaires.

Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l'**éducation musicale** ou encore l'**éducation physique et sportive**, contribue à sensibiliser les élèves à la **dimension culturelle**.

Croisements entre enseignements

Mettre en relation la langue cible avec le français ou des langues différentes,

Procéder à des **comparaisons du fonctionnement de la langue**

Permettre une **observation comparée de quelques phénomènes simples** par exemple autour d'un album jeunesse.

Dans toutes les disciplines et notamment en éducation physique et sportive, la langue cible peut être utilisée par exemple, pour donner les consignes de jeu ou de travail. L'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales constitue un moyen de **donner toute sa place aux apprentissages culturels et à la formation civique des élèves** en s'interrogeant sur **les modes de vie des pays** ou des régions concernés, leur patrimoine culturel, et en appréhendant les différences avec curiosité et respect.